

Cérémonies de la Sainte Barbe 2025
Discours du représentant du Président du Conseil départemental
ou du Président du CASDIS

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Monsieur le Directeur départemental, Mon Colonel (ou son représentant)
Messieurs les représentants des corps constitués,
Mesdames, Messieurs les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs,
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,
Mesdames et Messieurs,

C'est toujours un moment particulier d'assister à la Sainte-Barbe, ce rendez-vous annuel qui incarne à la fois la tradition, la cohésion et la reconnaissance.

Reconnaissance d'un engagement qui ne faiblit jamais, d'une solidarité qui ne s'éteint pas et d'un esprit de service public qui mérite l'admiration de tous.

Pour commencer, permettez-moi tout d'abord d'excuser « *le Président du Conseil départemental et le Président du Conseil d'Administration du SDIS du Pas-de-Calais* » qui n'ont pas pu se joindre à nous et que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui.

Je souhaite, avant de poursuivre, remercier « *les élus locaux et les parlementaires* » pour leur présence et aussi saluer chaleureusement l'ensemble des sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de « *XXXXXX* », pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur dévouement quotidien au service des habitants du Pas-de-Calais.

La Sainte-Barbe n'est pas seulement une fête ; C'est un moment de recueillement, de reconnaissance et de gratitude.

Elle nous rappelle que derrière chaque intervention, chaque sirène, chaque uniforme, il y a des femmes et des hommes profondément attachés à la vie des autres, prêts à se mobiliser à tout instant pour secourir, protéger et sauver.

Dans le Pas-de-Calais, ces valeurs de fraternité et de service public sont profondément ancrées. Elles s'expriment à travers votre engagement quotidien, parfois au péril de votre vie, toujours avec le même sens du devoir. En ce moment solennel, j'ai une pensée émue et particulière pour nos sapeurs-pompiers qui ont été blessés cette année dans l'accomplissement de leur devoir. Mes pensées vont aussi à tous les sapeurs-pompiers de notre pays, blessés ou décédés en service.

Une pensée évidemment toute particulière et émue pour ce jeune sapeur-pompier volontaire du Centre d'Incendie et de Secours de Marquise qui a perdu la vie, le 24 novembre dernier, alors qu'il s'était arrêté pour porter assistance après de multiples accidents sur l'Autoroute A16, non loin de Boulogne-sur-Mer. À sa famille, à ses proches, à ses collègues nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Notre département a connu, ces dernières années, des épreuves difficiles : inondations, tempêtes, et autres événements climatiques d'ampleur exceptionnelle. Parce que le dérèglement climatique est là et il faut bien y faire face. À chaque fois, vous avez répondu présents.

Grâce à votre professionnalisme, à votre courage et à votre sang-froid, des vies ont été sauvées, des biens préservés et des drames atténués.

Votre engagement prend tout son sens dans un département comme le nôtre, marqué par son histoire, par ses paysages contrastés et par sa densité humaine.

Qu'il s'agisse du littoral, des collines de l'Artois ou encore du bassin minier, partout, les habitants savent qu'en cas de détresse, les sapeurs-pompiers seront là. C'est pour cette raison que le Conseil départemental, aux côtés de l'État, des intercommunalités et des communes, continue d'investir dans les équipements, les formations et les infrastructures nécessaires à votre mission.

Car la sécurité de nos concitoyens n'a pas de prix.

L'année 2025 marque un tournant important, avec l'arrivée du nouveau directeur, la réorganisation des services, l'affirmation d'une nouvelle identité graphique et surtout l'avancement ou la concrétisation des projets infrastructures. Ainsi, nous avons eu le plaisir :

- D'inaugurer les locaux du groupement territorial Est et l'extension du Centre d'Incendie et de Secours d'Avesnes-le-Comte,
- De poser la première pierre du futur CIS de Boulogne-sur-Mer,
- et plus récemment, celle de l'extension du centre d'Hucqueliers.

Pour 2026, de nombreux projets de construction ou de rénovation sont d'ores et déjà programmés : la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Frévent, les travaux du CTA-CODIS, ainsi que des travaux de remise aux normes environnementales et réglementaires de bâtiments existants, afin de garantir sécurité, performance énergétique et conformité aux exigences actuelles.

Parallèlement, notre engagement s'illustre également par un investissement pérenne dans les équipements et matériels roulants. Il s'agit d'assurer la sécurité optimale de nos sapeurs-pompiers et garantir la meilleure protection possible de la population Pas-de-Calaisienne, tout en nous préparant aux défis futurs.

C'est pourquoi, cette année, le SDIS du Pas-de-Calais, avec la participation du Conseil départemental, de l'Etat, de l'Agence de l'eau et de la Région, a acquis des pompes de grande capacité, parfaitement adaptées aux risques croissants de notre territoire.

Autant d'initiatives qui traduisent une volonté : améliorer vos conditions de travail et renforcer la sécurité de nos concitoyens.

Et parce qu'un service efficace repose d'abord sur des femmes et des hommes, le Président du Conseil départemental, avec le Président du Conseil d'Administration du SDIS, ont acté récemment le recrutement de 90 sapeurs-pompiers professionnels supplémentaires sur trois ans.

C'est un engagement fort, dans un contexte budgétaire contraint, mais c'est aussi un choix : celui de la sécurité et de la solidarité avant tout.

J'en profite également pour mettre en avant le rôle fondamental et la vitalité du volontariat dans notre département.

Département qui dénombre plus de 3 200 sapeurs-pompiers volontaires, dont la fidélisation et la reconnaissance restent une priorité. Je souhaite ainsi remercier toutes celles et ceux qui ont participé aux travaux des Assises du Volontariat, lesquels ont permis de réfléchir et de proposer des mesures concrètes pour mieux soutenir et valoriser nos sapeurs-pompiers volontaires.

Nous devons encore faire plus pour susciter des vocations, notamment chez nos jeunes générations, dont la passion et l'enthousiasme sont une promesse pour l'avenir.

Mais être sapeur-pompier aujourd'hui, c'est aussi affronter une réalité parfois difficile. Celle d'interventions toujours plus complexes, celle d'une intensité opérationnelle croissante, et malheureusement parfois, celle des violences et incivilités subies en pleine mission.

Je terminerais en réaffirmant ici toute notre solidarité et notre détermination à faire en sorte que chaque agression soit sanctionnée avec la plus grande fermeté. Aucune violence envers un sapeur-pompier ne peut être accepté.

À travers cette cérémonie de Sainte-Barbe, c'est toute une communauté qui se rassemble pour dire merci, pour partager une fierté commune et pour consolider la valeur de l'engagement au service des autres.



Au nom du Président du Conseil départemental et du Président du Conseil d'Administration du SDIS du Pas-de-Calais, je vous redis toute notre admiration, toute notre reconnaissance et tout notre soutien.

Vive la Sainte-Barbe et vive les sapeurs-pompiers du Pas-de-Calais !